

● E-learning - Lutte et prévention des violences sexistes et sexuelles en entreprise / Module 2

E-learning interactif sur les enquêtes pour harcèlement sexuel et agissements sexistes

Code
701710

Durée
40 minutes

Tarif
Inter*
75 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Directions des Ressources Humaines
- Référents (entreprise et CSE)
harcèlement sexuel et les agissements sexistes - Managers

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Notre e-Learning interactif a pour objectif de répondre à ces deux besoins de manière ludique sur un sujet pouvant être sensible.

Formation dédiée à la prévention sous la forme d'un jeu 100% digital

Possibilité de quitter et reprendre là où l'on s'est arrêté

Support rassemblant l'ensemble des apports du module, téléchargeable une fois ce dernier réalisé

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un module 100% à distance à faire à son rythme
- Des activités ludiques et interactives
- Un quiz de fin de module pour valider les acquis
- Une formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des apprentissages

SATISFACTION ET EVALUATION

- Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre module de formation e-learning.

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

Objectifs pédagogiques

...

- Mener une enquête interne pour harcèlement sexuel ou agissements sexistes
- Identifier l'ordre dans lequel rencontrer les différents interlocuteurs
- Identifier la posture à adopter lors des entretiens

Programme du module digital

...

- Validité d'accès aux ressources e-learning
- En vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès aux ressources e-learning pendant une durée de 3 mois à compter de l'obtention des identifiants

Mener une enquête interne pour harcèlement sexuel ou agissements sexistes

- Marche à suivre, du signalement à la prise de décision
- Echanges avec les parties prenantes
- L'importance de l'ordre dans lequel les entretiens doivent être menés
- Analyse des faits et collectes des éléments

Identifier la posture à adopter lors des entretiens

- Accompagner la victime déclarée
- Informer les témoins de leurs droits
- Respect de la présomption d'innocence de l'auteur présumé

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

par téléphone : 01 83 10 10 10

-
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:src-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

